

Paraphe : FS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
**DELIBERATION n°DC2014/75**

Nombre de membres :

En exercice : 125

Présents : 96

Votants : 104 (dont 8 pouvoirs)

POUR : 104 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-neuf septembre deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 22/09/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames BAUDART M.; BEGNY A.; COSSON P.; COURAULT J.; DAPPE C.; DEVER MH; FABRITIUS B.; FOURCART MH; HERBAY C.; JACQUET G.; LEFORT S.; LENFANT M.; LESUEUR P.; MASLACH MO; MELIN P.; MERCIER A.; NOIRANT L.; PASSERA K.; PAYEN F.; PIEROT C.; RAULIN S.; ROGER M.; SEMBENI A.; THOMAS A. et Messieurs ADAM C.; ADIN M.; ALBAUD G.; BARDIAUX F.; BEBIN P.; BESANCON T.; BESTEL D.; BOUILLON D.; BOUILLON M.; BOXEBELD P.; BROYER J.; BRUAUX R.; CANIVENQ R.; CARPENTIER D.; CARRE J.; COLIN M.; COLSON D.; CORNELLE JP.; COURVOISIER CLEMENT F.; DANNEAUX D.; DARCO P.; DEBOURCES C.; DEGLAIRE G.; DEMISSY P.; DUGARD Y.; DUHAL C.; ETIENNE P.; FERON P.; FRANCAERT R.; GAVART V.; GENTY JC; GODART O.; GOMES A.; GOMEZ JB; GROSSELIN J.; HAULIN B.; JUILLET B.; LAHOTTE H.; LAMY D.; LANTENOIS J.; LAURENT CHAUVET P.; LE GALL JF; LESOILLE P.; LONGHAIS C.; LORIN D.; MALVAUX A.; MANCEAUX C.; MAS R.; MASSON JP; MATHIAS F.; MEENS F.; MEIS M.; MIELCAREK C.; MULLER JC; NANJI L.; NICOLITCH C.; NIZET D.; NIZET J.; OUDIN H.; PAYEN G.; PHILIPPE A.; PIC JY; PIERSON F.; POTRON F.; RENARD D.; SCHWEMMER M.; SEMBENI A.; SIGNORET F.; SINGLIT B.; SOUDANT G.; THIERON V. THIERY P.

Représentés: M. Régis BARRE donne pouvoir à M. PIERSON Florent; M. BOUILLON J. donne pouvoir à M. SIGNORET F.; Mme BRUSA R. donne pouvoir de vote à M. GROSSELIN J.; M. CANNAUX F. donne pouvoir à M. NIZET C.; M. FLEURY V. donne pouvoir à M. SOUDANT G.; M. HUREAU B. donne pouvoir à Mme PIEROT C.; M. QUEVAL G. donne pouvoir à Mme MASLACH M-O.; M. THOREL D. donne pouvoir à M. GOMEZ J.

**OBJET : MANIFESTION D'INTERET LEADER**

Vu l'appel à manifestation d'intérêt adressé par le Conseil Régional de Champagne Ardenne portant sur le programme LEADER 2014-2020;

Vu les avis favorables remis par la commission Aménagement du territoire et le Bureau lors de leur séance respective des 8 et 17 septembre 2014;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- DECLARE son intérêt à candidater sur le programme Leader sur l'ensemble de son territoire
- VALIDE les thématiques pressenties concernant le maintien et le développement des services publics et marchands et la valorisation du patrimoine naturel et culturel par le développement de l'économie touristique notamment, présentées par la 2C2A au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt LEADER 2014 - 2020
- SOLICITE l'aide méthodologique par un cabinet d'études missionné par le Conseil Régional de Champagne Ardenne,
- SOLICITE l'aide à l'ingénierie pour le poste de chargé de mission Leader à recruter, qui aura à rédiger le dossier de candidature,
- AUTORISE M. le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Le Président

Francis SIGNORET

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le  
et de sa publication ou notification le**

**/ 6 OCT. 2014**